

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 382

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 23

Après le mot :

« prévues »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 5 :

« aux 2 et 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.